## décharge de la glacière

Jacques de Panisse : *« Malgré l'étiquette de marquis, je suis un type assez banal ».* (Photo Philippe Lambert)

# Marquis de Villeneuve : « Qu'on cesse de me montrer du doigt ! »

**« *Marquis de sale* ». « *Les aristocrates à la Glacière* »... Invectivé quasi quotidiennement pendant la polémique sur la décharge de la Glacière, à Villeneuve-Loubet, Jacques de Panisse, propriétaire des terrains sur lesquels sont stockés les déchets, a toujours choisi le silence pour seule défense. Mépris ou méprise ?**
**Alors que la Glacière doit fermer le 17 juillet à 17 heures, il a décidé de se livrer. De dire sa part de vérité. « *En homme libre* ». De déchirer l'étiquette de Marquis pour faire valoir ce que lui et les siens ont fait pour Villeneuve-Loubet. La famille de Panisse-Passis possède le château-forteresse de la commune et encore 750 hectares de terrain. « *C'est à l'initiative de mon père que Texas Instruments s'est installée ici* ».**
**Sur « ses » 750 hectares, Jacques de Panisse, financier de 53 ans qui partage sa vie entre Paris et la Côte d'Azur, veut bâtir un centre dédié aux sports, aux loisirs et à la nature. Un projet qui, selon lui, bute sur l'opposition continue des élus.**

**Pourquoi avoir décidé de parler aujourd'hui ?**
Avec la polémique sur la Glacière, étant donné les courriers reçus, il ne fallait plus se taire, sinon les gens parlent à votre place. J'ai été trop souvent l'objet d'accusations mensongères notamment de la part d'élus.
**Votre silence a sans doute créé le mythe du "Marquis".**
J'ai un titre et des possessions. Mais ma valeur dépend de ce que je suis et non de ce que je possède.
**Et qui êtes-vous ?**
Je suis un type assez banal. Je suis dans l'action, assez novateur et tourné vers le futur.
**Les gens vous reprochent de louer vos terres à Veolia qui exploite la Glacière avec les nuisances que cela implique...**
D'abord, je n'ai pas eu le choix. Il faut revenir à 1999. Les gens ne le savent pas, mais c'est ma famille qui a obtenu la fermeture de la décharge du Jas de Madame. À ce moment-là, Lionnel Luca devient le promoteur d'une gigantesque usine d'incinération. On en avait pour trente ans de nuisances et de passages de camions. Nous avons fait capoter ce projet.

**« Il y aurait eu une décharge, même si j'avais dit non ! »**

**Mais vous avez donné votre accord à une décharge à ciel ouvert ?**
Le projet de la Glacière nous a été imposé sans ménagement. Le préfet a été on ne peut plus clair : « *Cher Monsieur, on ne va pas tourner autour du pot, soit vous acceptez de négocier avec l'exploitant, soit on vous exproprie* ». Il y aurait eu une décharge même si j'avais dit non. Et comme l'Europe avait annoncé la fermeture des sites à ciel ouvert en 2002, on n'allait en avoir que pour trois ans ! Au final, ça en a duré neuf, d'accord... Mais c'est mieux que trente, non ?
**Oui, mais neuf ans de nuisances, visuelles et surtout olfactives...**
La colline va être revégétalisée. Dans deux ou trois ans, on ne pourra même plus dire où était la Glacière. Quant aux odeurs, Veolia n'a pas pris en compte cet aspect. Et ça s'est emballé. Je pense que le débat a été trop passionné et passionnel et que cela a été entretenu par les élus.
**Mais vous comprenez l'exaspération des gens ?**
Je n'ai pas à comprendre. Les gens ne supportent pas l'odeur du site où s'entassent leurs déchets, c'est paradoxal. Les mentalités ont évolué. Il y a 50 ans, les Villeneuvois jetaient leurs ordures dans le lit du Loup et ça ne choquait personne. Pour cacher tout ça, on a fini par construire une route dessus. Que les Villeneuvois arrêtent de jouer aux filles prodigues !

**« Une vision plus globale que celle des élus »**

**Ils redoutent une pollution.**
Je ne suis pas compétent pour dire si la Glacière est bien ou mal exploitée. Je n'ai copie de rien, ni de l'exploitant ni du préfet. Je ne sais pas s'il y a pollution. Je n'ai aucune responsabilité, aucune information, aucune compétence. Alors que l'on cesse de me montrer du doigt, c'est infondé !
**Les Villeneuvois vous reprochent de percevoir un loyer sur le dos de leur qualité de vie.**
Expropriation ou loyer ? Bien sûr, j'ai choisi un loyer, et au même tarif que tout le monde : le bailleur est rémunéré au m³ de déchets stockés. J'ai donc négocié au meilleur tarif de 2000. Et ce loyer n'a aucun impact sur les désagréments de la décharge. Je tiens à souligner que nous ne vivons pas sur l'argent de la Glacière.
**Il y a d'autres dossiers « brûlants » sur vos terres, notamment le lycée...**
Nos terrains ne sont pas à la disposition de projets secondaires que les élus n'ont pas réussi à caser ailleurs. Ils veulent implanter le lycée et un internat au milieu d'une zone que nous voulons dédiée aux sports, aux loisirs et à la nature (tennis de la Vanade, du bois des lutins etc.). Sur 450 hectares. Ça s'appelle saboter des terrains pour une ambition politique. De plus, un lycée ici, à 2 km du village, sur une route dangereuse, quelle bêtise ! D'autant que nous avions proposé gratuitement des terrains à l'entrée du village.
**Oui, mais en zone inondable !**
C'est totalement artificiel ! Ils n'ont qu'à surélever les terrains. J'ai les descriptifs sur deux siècles, il n'y a jamais eu la moindre inondation à cet endroit, il y a même un collège à 200 m.
**Pourquoi votre projet n'avance-t-il pas ?**
Ça n'intéresse personne. Les politiques ne pensent qu'à prioriser leurs propres projets "urbanistiques". Pour les élus qui ont décrété cet ensemble Espace vert, c'est de la réserve foncière à bon compte ! Alors que ma famille a une vision globale de cet espace, eux ne pensent qu'à faire du foncier à moindre prix. Les élus ont de gros ego, ils sont avides de pouvoir. Moi, je ne cours pas après l'argent, la politique ne m'intéresse pas et je ne suis lié à rien et contraint de rien. Mais, je comprends leur intérêt, que je trouve bien éloigné de l'intérêt général qu'ils invoquent pourtant tout le temps.

**STÉPHANIE GASIGLIA ET THIERRY SUIRE**
**Réagissez sur : cagnes@nicematin.fr**